

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 27 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 19
- de votants 25

L'an deux mil dix neuf

Le 27 septembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 02/10/2019

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 20/09/2019

Etaient présents : BAILLEUX A. BAUDRIN P. FAILLON J. DOLEZ C. DELANNOY JM. DUMOULIN H. SALADIN B. COLLET C. THUILLET MP. PREUVOT R. COLLET Ch. DESROUSSEAUX C. MULON M. MONTAY G. HAMADI A. MUSY F. MONSERGENT A. NATHIEZ V. RAMEZ D.

Etaient excusés : GOBERT J. GARNERONE L. RIFF C. COLOMBEL L. PREVOT V. MOREAU G.

Procurations respectives à : COLLET C. MULON M. PREUVOT R. NATHIEZ V. RAMEZ D. MONSERGENT A.

Etaient absents excusés : DE MULDER A. SPOTO S.

Un scrutin a eu lieu, M. Damien RAMEZ a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention à la chorale Arpège pour la distribution d'infomaing à raison de 120 € par distribution et de 4 distributions sur l'année.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Maing, le 2 octobre 2019

La DGS

I. SERAFINI

